

# Propositions de Cédric Tessier, conseiller municipal de Hull-Wright



Consultation en ligne  
28 mai 2020

# Objectifs de la présentation

- Présenter deux propositions conjointes visant à répondre à la fois aux demandes des résidants et à celles des commerçants;
- Répondre aux interrogations des participants et recueillir leurs commentaires.

# Plan de la présentation

- Phase 2 du projet-pilote sur la prolongation des heures d'exploitation des permis d'alcool dans le secteur Hull;
- Restreindre le stationnement sur certaines rues résidentielles à proximité du pôle ludique;
- Ajouter de la signalisation afin de désigner clairement l'emplacement du stationnement municipal Leduc.

## Phase 2 du projet-pilote

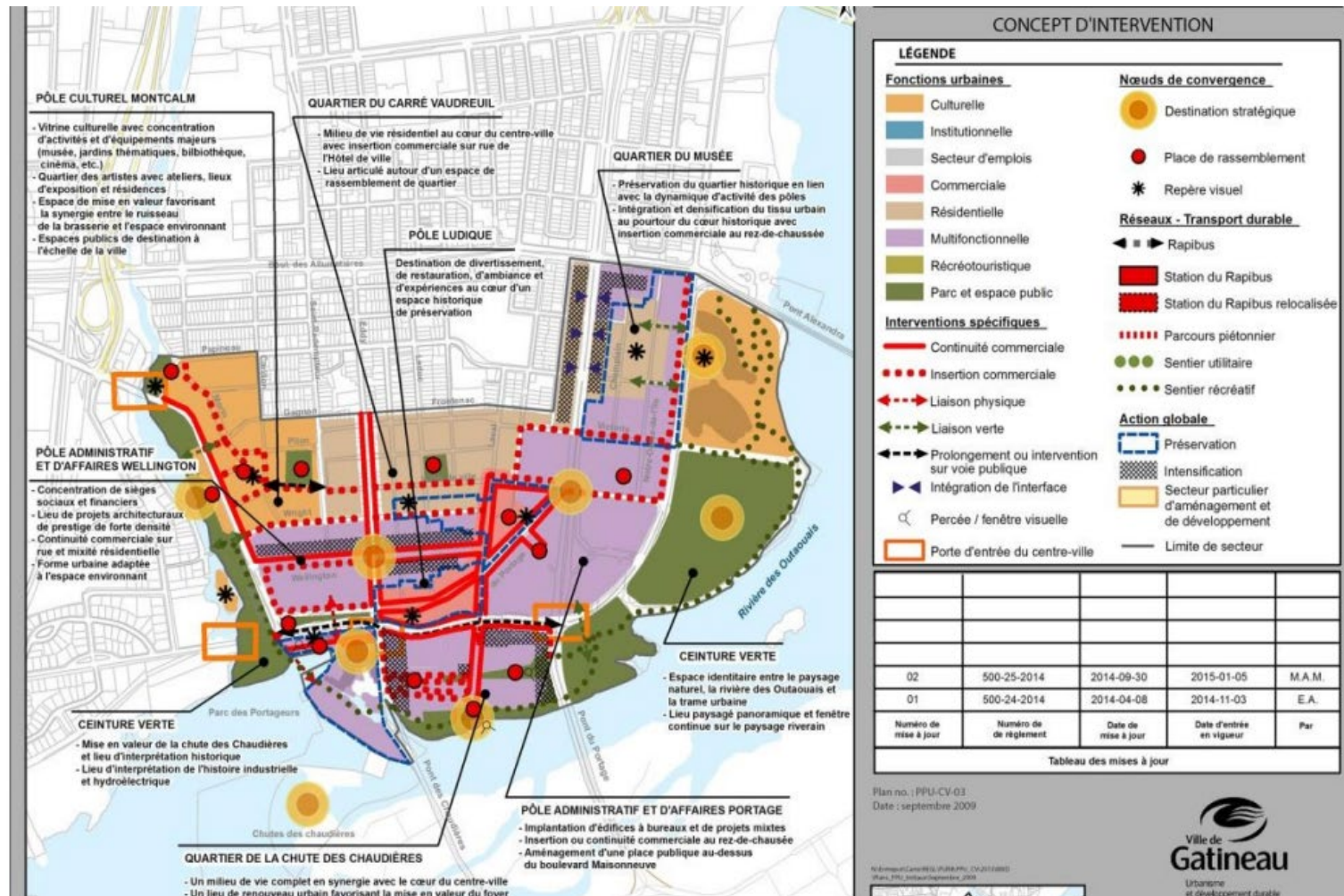
- suspendre le règlement numéro 2541 afin de permettre la prolongation de l'heure d'exploitation des permis d'alcool pour le secteur de Hull, de 2h à 3h, et ce, du 8 juillet 2020 au 8 juillet 2024;
- Définir la période d'évaluation de la phase 2 du projet-pilote comme étant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2024;
- Établir un portrait des interventions du SPVG liées aux établissements licenciés de 22 h à 6 h selon les différents secteurs de la ville de Gatineau pendant cette période d'évaluation de 3 ans;
- Présenter le bilan de la phase 2 du projet-pilote au conseil municipal en mars 2024 afin de pouvoir déterminer la suite des choses avant la fin de la suspension du règlement numéro 2541.

# Restriction du stationnement

- Interdire le stationnement de 22h à 6h sur certaines rues résidentielles à proximité du pôle ludique afin de diminuer les nuisances subies par les résidants de ces rues;
- Autoriser le stationnement de 22h à 6h pour les résidants détenteurs d'un nouveau permis annuel (zone 31) sur ces rues, sauf lors d'un avis d'interdiction de stationnement hivernal;
- Définir le périmètre de ces nouvelles restrictions en se basant sur le PPU centre-ville, dans un rayon de 250 mètres du pôle ludique.



# Carte du PPU centre-ville, page 4-39





# Signalisation pour le stationnement Leduc

- Le stationnement municipal Leduc est déjà gratuit le soir et la fin de semaine;
- Ce stationnement est situé à moins de 200 mètres de la rue Laval et fait partie d'une zone multifonctionnelle contiguë au pôle ludique;
- Indiquer clairement son emplacement afin que les clients nocturnes du pôle ludique puissent s'y rendre facilement.



# Période de questions et de commentaires



Consultation en ligne  
28 mai 2020